



Policy Internships and Fellowships Program  
Projet des Stages et bourses en élaboration de politiques

# Stages et bourses en élaboration de politiques

Renforcer les capacités  
d'élaboration des politiques  
publiques—un lien entre le  
secteur bénévole et communautaire  
et le gouvernement du Canada

Secteur bénévole et  
communautaire  
Juin 2004

Canada



[www.cvsrd.org](http://www.cvsrd.org)

**Centre for Voluntary Sector Research and Development**  
**Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire**



**University  
of Victoria**

Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

**Remerciements**

Paula Speevak Sladowski (Directrice générale, CRDSBC); Sandra Jones (Agente de projet, CRDSBC); Carol Silcoff (Texte); ComTra Inc. (Traduction); Gregory Sreblowski de GLS dezin (Conception);

Vous pouvez vous procurer ce rapport ainsi que les rapports finaux des stagiaires et des boursiers sur les sites Web suivants :

- [www.cvsrd.org](http://www.cvsrd.org)
- <http://publicadmin.uvic.ca/cps/vsi/index.htm>

Vous pouvez obtenir une copie papier de ces rapports en vous adressant à :

- [admin@cvsrd.org](mailto:admin@cvsrd.org)

**N.B. La forme masculine utilisée dans le texte comprend également les hommes et les femmes.**

## AVANT-PROPOS

Nous sommes heureuses de vous présenter ce rapport sommaire sur la deuxième année d'existence du programme Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP), qui favorise la collaboration entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire grâce à l'échange de stagiaires et de boursiers.

Le programme SBEP, mis sur pied par la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, a été lancé en 2002–2003 à titre de projet pilote. Il a suscité l'intérêt de stagiaires et de boursiers du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire, qui ont pris part à un échange de poste dans l'autre secteur pendant une période allant jusqu'à un an. Les points saillants de leur expérience de même que leurs commentaires ont été regroupés dans un rapport sommaire intitulé *Stages et bourses en élaboration de politiques : Renforcer les capacités d'élaboration des politiques publiques—un lien entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement du Canada*, publié en juin 2003.

S'inspirant du succès du projet pilote, le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire (CRDSBC), en collaboration avec le Centre for Public Sector Studies (Centre d'études sur le secteur public) (CPSS) de l'Université de Victoria, a entrepris de reprendre l'exercice en 2003–2004. Cette deuxième année d'existence du programme SBEP s'est révélée entièrement différente de la précédente en raison des défis posés par la réduction significative des subventions accordées par le gouvernement fédéral.

Grâce au soutien inestimable de leur ministère d'attache et de leur organisme d'accueil, du personnel du CRDSBC et du CPSS de même que d'autres particuliers, les fonctionnaires qui ont participé cette année au programme SBEP ont su relever ce défi avec brio. Les stagiaires et les boursiers ont fourni un travail de première qualité qui aura des incidences à long terme non seulement pour la clientèle et les populations ciblées par les programmes auxquels ils travaillaient, mais également pour les deux secteurs dans leur ensemble. Les recherches exploratoires importantes de certains pourraient orienter des initiatives futures en matière de politiques, tandis que les travaux d'autres stagiaires sur les politiques pourraient avoir de nombreuses répercussions sur le bien-être économique et social de diverses collectivités.

Nous désirons rendre hommage au travail et à la contribution des stagiaires et des boursiers et exprimer notre reconnaissance à ceux dont l'appui a permis au programme SBEP d'aller de l'avant et d'afficher une réussite pour la deuxième année d'affilée, soit notre bailleur de fonds, Développement des ressources humaines Canada, le comité de sélection, notre personnel et les organismes d'attache et d'accueil.

### **Susan Phillips, Ph.D**

Chercheuse principale, CRDSBC  
Professeure  
School of Public Policy and Administration  
Université Carleton

### **Sharon Manson Singer, Ph.D**

Attachée supérieure de recherche  
School of Public Administration  
Centre for Public Sector Studies  
Université de Victoria

## RÉSUMÉ

Ce rapport porte sur un projet mis sur pied par la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), le projet Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP). Les SBEP, lancés en 2002 à titre de projet pilote et financés par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et par Santé Canada, visent à favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences en matière de politiques dans le secteur bénévole et communautaire et au gouvernement fédéral ainsi qu'à aider le secteur bénévole et communautaire à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques publiques. En 2002–2003, neuf stagiaires et boursiers ont effectué un stage réussi. Leur expérience et les connaissances qu'ils ont acquises ont été réunies dans un rapport sommaire intitulé *Stages et bourses en élaboration de politiques : Renforcer les capacités d'élaboration des politiques publiques—un lien entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement du Canada*, publié en juin 2003.

Le programme SBEP est dirigé par le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire (CRDSBC), initiative menée conjointement par l'Université d'Ottawa et par l'Université Carleton en collaboration avec le Centre for Public Sector Studies (CPSS) de l'Université de Victoria.

Le CRDSBC a obtenu pour la deuxième année des SBEP une subvention d'un ministère fédéral, DRHC, mais beaucoup moins importante que la première. En fait, aucuns fonds n'ont été accordés pour rembourser aux organismes et aux ministères d'attache le salaire et les avantages sociaux des stagiaires et des boursiers. Cette réduction du financement s'est répercutée sur le programme, et a touché l'origine (offre) des stagiaires et des boursiers, la période (plus restreinte) de recrutement et de formation ainsi que le type et le montant des dépenses remboursées.

Dans tout le secteur bénévole et communautaire, les organismes se débattaient (et le font encore) afin de se maintenir à flot, de rester fidèles à leur mission, de conserver leur personnel et de continuer à offrir des programmes et des services qui répondent à des besoins croissants, à une époque de compressions budgétaires et de financement insuffisant pour payer les coûts d'administration et autres frais généraux. Au même

moment, les ministères fédéraux étaient ébranlés non seulement par des restrictions financières et des exigences croissantes en matière de transparence et de responsabilité, mais aussi par une réorganisation gouvernementale et la réorientation du leadership politique découlant de l'arrivée d'un nouveau premier ministre en décembre 2003.

Une campagne intensive de recrutement pour l'édition 2003–2004 du programme SBEP a été lancée au printemps 2003. Même si les organismes bénévoles et communautaires ont montré que le programme les intéressait vivement et si certains ont accepté d'accueillir un fonctionnaire en stage, aucun n'avait la capacité financière nécessaire pour placer un membre de leur personnel au gouvernement fédéral. Après avoir procédé à un processus de sélection rigoureux et organisé des placements sous les auspices du programme Échanges Canada de la Commission de la fonction publique du Canada, cinq employés du gouvernement fédéral ont été placés comme stagiaires et boursiers au sein d'organismes bénévoles et communautaires :

- **ROBERTA BUSTARD**, gestionnaire au secrétariat de la Table conjointe sur les moyens d'action de DRHC, a été nommée chercheuse auprès du Forum du secteur bénévole et communautaire afin d'approfondir sa compréhension de l'incidence du concept de responsabilité sur le secteur bénévole et communautaire au Canada ainsi que de formuler des recommandations de principe à ce sujet.
- **CHRISTINE DOCKMAN**, programmeuse-conseil à l'Unité de la santé des adultes de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada, région de la Colombie-Britannique et du Yukon, est à la fois stagiaire et boursière auprès du BC Council for Families, où elle déterminera de nouvelles orientations en matière de politiques publiques visant à influencer sur la conciliation travail-famille dans un endroit clé de la vie des familles (y compris en matière de santé et d'épanouissement), soit le lieu de travail.

- **MARIE KATIA FRANÇOIS**, agente de programme à la Direction générale de la politique sur les arts de Patrimoine canadien, est devenue stagiaire pour la Conférence canadienne des arts (CCA), se concentrant surtout sur les questions liées à la diversité culturelle.
- **SUSAN HOLLICK-KENYON**, conseillère en politiques sociales à la Direction des initiatives communautaires et des politiques de DRHC, région de la Colombie-Britannique et du Yukon, est devenue stagiaire pour le Social Planning and Research Council (conseil de planification sociale et de recherche) de la Colombie-Britannique et travaillera à faciliter la croissance et la mobilisation du réseau de planification sociale ainsi qu'à assurer un soutien en matière de sensibilisation au développement communautaire, plus particulièrement en ce qui a trait aux regroupements et aux réseaux.
- **LARRY PECKFORD**, gestionnaire de la Livraison de services du Centre des ressources humaines (DRHC) de Rocky Harbour, région de Terre-Neuve-et-Labrador, a reçu une bourse de recherche pour travailler au Community Services Council of Newfoundland and Labrador (Conseil des services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador), où il déterminera dans quelle mesure les politiques des ministères fédéraux de Terre-Neuve-et-Labrador sont sensibles aux besoins du secteur bénévole et communautaire, et relèvera des possibilités d'influer sur les politiques relatives au développement social et communautaire.

La participation au programme SBEP s'est avérée une expérience inestimable pour les stagiaires et les boursiers, qui ont apprécié la qualité des affectations et la disponibilité de leurs superviseurs, leur participation à un éventail d'activités au sein de l'organisme, la possibilité d'apprendre au contact des autres membres du personnel et du conseil d'administration ainsi que la souplesse de la direction de l'organisme d'accueil, prête à revoir les objectifs et les activités au besoin. Compte tenu de la courte période allouée, les réalisations des stagiaires et des boursiers ont été remarquables et ont couvert une variété de questions allant de la capacité en matière de politique des organismes bénévoles et communautaires et des ministères fédéraux à

Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'aux lacunes des politiques de conciliation travail-famille et des normes d'emploi en Colombie-Britannique, en passant par les défis découlant du multiculturalisme dans le milieu des arts, les questions de responsabilité et leur incidence sur la viabilité des organismes bénévoles et communautaires, et le caractère adéquat des dispositions relatives au revenu des personnes ayant un handicap en Colombie-Britannique. Les stagiaires et les boursiers ont acquis de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances dans le domaine de l'élaboration, de l'analyse, de la recherche et de la consultation en matière de politiques et ont pu mieux apprécier le rôle que les deux secteurs peuvent jouer lorsqu'ils collaborent sur des questions importantes de politique socioéconomique publique dans le contexte plus large de *l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, du *Code pour le dialogue sur les politiques* et de l'ISBC.

Tant les ministères d'attache que les organismes d'accueil ont tiré profit de l'expérience des SBEP en 2003–2004. Entre autres, certaines lacunes importantes dans les recherches ont été comblées, des initiatives intra- ou intersectorielles ont été entreprises, des réseaux ont été étendus, des ressources ont été produites et la lumière a été faite sur la collaboration nécessaire pour assurer le suivi des travaux commencés au cours des stages du programme SBEP. Les progrès à venir dépendront de facteurs comme la portée et la réussite des tentatives subséquentes de transfert de connaissances, les mesures collectives prises pour combler les lacunes et résoudre les problèmes cernés et la capacité des ministères fédéraux autant que des organismes bénévoles et communautaires à établir un dialogue et à coopérer en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques publiques.

L'ensemble des rapports finaux rédigés par les stagiaires et les boursiers donnent un aperçu précieux des rouages du programme SBEP lui-même et aident à faire connaître les composantes positives qui ont contribué à en faire une expérience d'apprentissage multidimensionnelle, dont la séance d'orientation, les occasions de réseautage avec les autres stagiaires et boursiers grâce notamment à des téléconférences mensuelles, et la mise à la disposition sur demande d'un adjoint de recherche. Compte tenu de l'expérience de

recrutement des stagiaires et des boursiers et de leur jumelage avec les organismes d'accueil, le rapport sommaire propose des moyens de mieux cibler le recrutement dans les éditions futures du programme afin d'en optimiser la portée.

Dans leurs rapports, les stagiaires et les boursiers ont présenté un certain nombre d'observations sur la collaboration intersectorielle, incluses dans le présent sommaire. Certaines d'entre elles portent sur le contexte global, notamment sur les questions associées à la viabilité et au milieu de la réglementation (p. ex., règles relatives au statut d'organisme de bienfaisance), à l'avenir de l'ISBC (qui doit faire l'objet d'un examen en mars 2005), à l'importance des ministères fédéraux pour les aspects socioéconomiques de la vie des Canadiens, surtout dans certaines provinces, et au besoin pour les deux secteurs de mieux représenter l'évolution démographique du pays dans leur structure de gouvernance comme dans la composition de leur personnel (et de leurs membres, dans le cas du secteur bénévole et communautaire). Ils ont en outre relevé la nécessité de sensibiliser davantage la population à l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, au *Code pour le dialogue sur les politiques* et à l'ISBC, de prendre des mesures institutionnelles et systématiques afin de gérer de façon stratégique les relations entre les deux secteurs, de montrer un engagement profond et de mettre en oeuvre des mesures de reddition de comptes afin de suivre l'évolution des questions et d'apporter les correctifs qui s'imposent.

En conclusion, le rapport sommaire soutient que l'octroi de subventions fédérales aux futurs exercices du programme SBEP, la viabilité des organismes bénévoles et communautaires, le renouvellement de l'ISBC et la concentration des efforts sur la collaboration intersectorielle joueront un rôle clé dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques qui feront une différence significative dans la vie des particuliers et des collectivités de tout le Canada.

# TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| <b>A. INTRODUCTION</b> .....  | 1  |
| Aperçu général .....  | 1  |
| Recrutement et sélection .....  | 2  |
| Orientation et formation .....  | 3  |
| Stages et bourses .....   | 4  |
| <b>B. OBSERVATIONS SUR LES STAGES ET LES BOURSES</b> .....                                      | 5  |
| Aperçu général des stages et des bourses .....  | 5  |
| Expériences individuelles .....   | 5  |
| <b>C. DISCUSSION</b> .....  | 15 |
| Effets bénéfiques de l'expérience des SBEP : stagiaires et boursiers .....                      | 15 |
| Effets bénéfiques de l'expérience des SBEP : organismes d'accueil et organismes d'attache ..... | 16 |
| Composantes du programme des SBEP .....   | 17 |
| Amélioration de la collaboration intersectorielle .....   | 20 |
| <b>D. CONCLUSIONS</b> .....   | 23 |





### Aperçu général

Parmi les Tables conjointes établies par l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC),<sup>1</sup> la Table conjointe sur les moyens d'action (TCMA) avait comme objectif de favoriser une meilleure compréhension des défis auxquels le secteur bénévole et communautaire est confronté et de trouver des façons de renforcer la capacité du secteur de répondre aux exigences que lui impose la société canadienne. Son travail portait principalement sur trois domaines : les ressources humaines, la recherche et l'échange d'information, et les capacités en matière d'élaboration de politiques<sup>2</sup>. Le présent rapport porte sur la deuxième édition d'un projet mis sur pied par la Table conjointe sur les moyens d'action sous la rubrique Politiques, le projet Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP).

En juin 2001, la Table conjointe sur les moyens d'action a organisé une consultation de la Table ronde sur les SBEP afin de préparer un programme d'échanges, qui constituerait, au départ, un projet pilote. Les participants à cette table ronde sont arrivés à la conclusion que ce projet pilote devait :

- reposer sur des modèles viables pour tous;
- avoir des répercussions positives et visibles à la fois sur les décideurs et sur les intervenants;
- mettre l'accent sur l'inclusivité et la diversité dans leur sens le plus large;
- encourager l'innovation;
- favoriser le respect mutuel des objectifs, de la culture et des points forts des secteurs participants;
- faire en sorte que les connaissances acquises soient transférées à d'autres secteurs.

Les participants à la table ronde ont également établi quatre priorités pour le projet SBEP :

- l'incidence sur l'élaboration des politiques;

- l'élaboration de politiques multisectorielles, de la consultation à l'application concertée;
- la mesure de l'efficacité des résultats et des répercussions rattachées aux politiques;
- le renforcement du transfert des connaissances lié à l'élaboration des politiques.<sup>3</sup>

À la suite de la Table ronde, un comité de représentants du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire a défini le projet pilote SBEP et, après un processus d'examen, a choisi le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire (CRDSBC) pour le gérer<sup>4</sup>. Le CRDSBC est une initiative menée conjointement par l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa<sup>5</sup>, en collaboration avec le Centre for Public Sector Studies de l'Université de Victoria.

En 2002, le programme SBEP a été lancé à titre de projet de l'ISBC, financé à hauteur de 1,1 million de dollars par Santé Canada et par Développement des ressources humaines Canada (DRHC)<sup>6</sup> (financement accordé pour un projet pilote d'un an). Le projet SBEP avait pour objectif de favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences en matière de politiques dans le secteur bénévole et communautaire et au gouvernement fédéral et d'aider le secteur bénévole et communautaire à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques publiques.

En 2002–2003, trois fonctionnaires et six professionnels du secteur bénévole et communautaire ont fait un stage très réussi et ont rédigé des rapports dans lesquels ils ont commenté leur expérience et exprimé leur point de vue au sujet des deux secteurs en tant que partenaires dans l'élaboration des politiques publiques. Le rapport sommaire du programme pilote SBEP, intitulé *Stages et bourses en élaboration de politiques : Renforcer les capacités d'élaboration des politiques publiques—un lien entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement du Canada*, a été publié en juin 2003.

<sup>1</sup> L'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire est dirigée et gérée conjointement par le gouvernement fédéral (sous la responsabilité, depuis décembre 2003, de la ministre du Développement social) et le secteur bénévole (avec en tête le Forum du secteur bénévole et communautaire). Le mandat actuel de l'ISBC expirera en avril 2005. Site Web : [www.vsi-isbc.ca/fr/about/management.cfm](http://www.vsi-isbc.ca/fr/about/management.cfm)

<sup>2</sup> À l'expiration du mandat de la Table conjointe sur les moyens d'action, en octobre 2002, un comité consultatif plus petit a été mis sur pied afin d'assurer la coordination et le leadership des projets de la TCMA jusqu'à la conclusion du mandat actuel de l'ISBC, en 2005. Site Web : <http://www.vsi-isbc.ca/>

<sup>3</sup> *Rapport de consultation de la Table ronde sur les SBEP*, Table conjointe sur les moyens d'action, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Site Web : <http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/piaf.cfm>

<sup>4</sup> Site Web : <http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/piaf.cfm>

<sup>5</sup> Site Web : <http://www.cvsrd.org>

<sup>6</sup> Le 12 décembre 2003, le premier ministre a annoncé la division de DRHC en deux nouveaux ministères : Développement social Canada, et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Site Web : [www1.pm.gc.ca/fra/news.asp?id=2](http://www1.pm.gc.ca/fra/news.asp?id=2)

Ce rapport donne un aperçu de la première année d'existence du programme SBEP et souligne que la participation à celui-ci a été une expérience fructueuse et enrichissante pour le premier groupe de stagiaires et de boursiers, l'incidence de cette participation ayant dépassé de loin, dans de nombreux cas, les objectifs convenus du

**“Cet effort de recrutement intensif a suscité un intérêt considérable parmi les dirigeants et gestionnaires d'organismes bénévoles et communautaires et de ministères fédéraux qui y ont vu une occasion idéale de favoriser la compréhension intersectorielle.”**

programme. Les stagiaires et boursiers ont retiré une plus grande compréhension du processus d'élaboration des politiques publiques et de la valeur du secteur bénévole et communautaire en ce qui concerne la formulation de ces politiques. Ils ont établi de nombreux liens tant dans leur propre secteur que dans leur secteur d'accueil. Ils ont également approfondi leurs connaissances et amélioré leurs

compétences dans le domaine du transfert des connaissances, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de politiques. Ils y sont arrivés (en partie) en participant à divers symposiums et conférences, en évaluant les perspectives offertes par leur travail dans le cadre des SBEP (et dans certains cas, en effectuant une analyse documentaire), en organisant des ateliers et en documentant leur participation dans leur rapport final.

De plus amples renseignements au sujet de l'édition 2002–2003 du projet SBEP, y compris le rapport sommaire, sont fournis sur les sites Web suivants :

- [www.cvsrd.org/fr/piaf/index.html](http://www.cvsrd.org/fr/piaf/index.html)  
(ce site donne également accès aux rapports individuels des neuf participants);
- <http://web.uvic.ca/padm/cpss/vsi/index.htm>  
(en anglais);
- <http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/piaf.cfm>

## Recrutement et sélection

Bénéficiant d'une subvention de DRHC, l'initiative de recrutement pour 2003–2004, sous la direction du CRDSBC, cherchait à obtenir des candidatures de divers milieux dans tout le Canada pour : a) des *stages*, qui sont des stages opérationnels intégrés portant

principalement sur l'élaboration de politiques publiques; le stagiaire est intégré à une équipe de travail existante au sein de laquelle on lui confie des tâches courantes; ou b) des *bourses*, qui sont remises pour réaliser des projets de recherche indépendants dans des domaines précis; le boursier collabore avec les équipes de travail, mais n'en fait pas partie. Les formulaires de demande et les détails avaient été affichés sur le site Web du CRDSBC et étaient également accessibles par l'entremise de liens sur les sites du CPSS, du Secrétariat du secteur bénévole et communautaire de l'ISBC et de Charity Village (voir ci-après).

Le CRDSBC a demandé aux 14 coalitions du secteur bénévole et communautaire local, provincial et territorial composant la Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole et communautaire d'envoyer un avis à leurs membres. En outre, une annonce payée a été placée sur le site Web de Charity Village et des lettres et avis ont été envoyés à d'autres organismes du secteur bénévole et communautaire.

Des courriels ciblant des réseaux importants et des personnes-ressources clés du gouvernement fédéral, au besoin suivis d'appels téléphoniques, ont aidé à faire connaître la campagne de recrutement aux fonctionnaires des quatre coins du Canada. Des messages ont été envoyés à divers intermédiaires qui pouvaient « répandre la nouvelle » au sein de leurs réseaux de même qu'après de leurs intervenants et de leur clientèle, notamment le Conseil des ressources humaines, des directeurs des ressources humaines, des membres de conseils fédéraux, le Secrétariat de la recherche sur les politiques, des personnes-ressources de certains ministères effectuant des recherches sur les politiques, le Réseau de la participation publique, le réseau des Champions de l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*,<sup>7</sup> des coordonnateurs d'Échanges Canada et des syndicats de fonctionnaires.

Cet effort de recrutement intensif a suscité un intérêt considérable parmi les dirigeants et gestionnaires d'organismes bénévoles et communautaires et de ministères fédéraux qui y ont vu une occasion idéale de favoriser la compréhension intersectorielle. Le CRDSBC a répondu à quelque 170 demandes de renseignements au cours de la campagne de recrutement.

<sup>7</sup> Site Web: [www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/accord.cfm/](http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/accord.cfm/)

Les candidats en lice devaient satisfaire aux exigences suivantes :

- compter au moins cinq ans d'expérience;
- détenir un baccalauréat ou avoir une expérience professionnelle pertinente;
- être considérés comme des chefs de file dans leur domaine;
- montrer comment leur participation améliorerait les moyens d'action de leurs secteurs respectifs en matière de politiques publiques.

Les demandes retenues ont été adressées au comité de sélection, qui comprenait la chercheuse principale et la directrice générale du CRDSBC, l'attachée supérieure de recherches du CPSS, un représentant de Santé Canada et un ancien stagiaire de l'édition 2002–2003 du programme SBEP. En plus de la diversité géographique et de l'éventail des questions d'intérêt, le comité de sélection a tenu compte de la qualité des demandes présentées (clarté et exhaustivité, antécédents et expérience, définition du projet et alignement sur les objectifs du programme, et aptitude à transférer les connaissances acquises comme en témoigne la participation à des réseaux et à des coalitions).

Ce processus a mené à la sélection de cinq stagiaires et boursiers provenant du gouvernement fédéral : trois de DRHC, une de Patrimoine canadien et une de Santé Canada. Les cinq organismes hôtes étaient (respectivement) : Community Services Council of Newfoundland and Labrador (St. John's), Social Planning and Research Council de la Colombie-Britannique (Vancouver), Forum du secteur bénévole et communautaire (Ottawa), Conférence canadienne des arts (Ottawa) et BC Council for Families (Vancouver). Les stagiaires et les boursiers de l'édition 2003–2004 ont fait bénéficier leur organisme d'accueil de leur vaste expérience dans différents domaines des politiques publiques comme la santé de la population et la santé publique, l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques sociales, les politiques sur les arts et l'établissement de relations avec le secteur bénévole et communautaire.

La question du financement explique pourquoi tous les placements découlant de la campagne de recrutement de 2003 sont allés du gouvernement fédéral au secteur

bénévole et communautaire, par opposition aux trois fonctionnaires et aux six bénévoles qui ont pris part au programme l'année précédente. En 2002–2003, la subvention permettait de payer le salaire des stagiaires et des boursiers ainsi que diverses autres dépenses mais, en 2003–2004, sa réduction a empêché la prise en charge des salaires et limité les dépenses associées à la formation, aux déplacements et à l'embauchage d'adjoints de recherche. Le CRDSBC a incité les candidats potentiels du secteur bénévole et communautaire à remplacer des fonctionnaires qui se trouvaient en congé non rémunéré, ce qui aurait permis aux ministères d'accueillir des participants sans engager de dépenses supplémentaires en salaire et aux organismes bénévoles et communautaires d'attache de recruter un remplaçant à titre temporaire, mais aucune possibilité ne s'est concrétisée.

## Orientation et formation

Comme tous les stagiaires et boursiers provenaient du secteur public, des efforts ont été faits pour s'assurer que les organismes bénévoles et communautaires d'accueil prenaient part aux occasions d'apprentissage officielles et officieuses faisant partie intégrante de l'expérience du programme SBEP, et qu'ils en bénéficiaient.

En octobre 2003, les stagiaires et les boursiers ont assisté à des séances sur le nouvel environnement financier des organismes du secteur bénévole et communautaire et sans but lucratif, présentées dans le cadre du quatrième forum national annuel de la Public Policy and Third Sector Initiative, organisé par la School of Policy Studies de l'Université Queen's. À cette occasion, ils ont également pris part, en compagnie d'un représentant de leur ministère d'attache et de leur organisme d'accueil, à une séance d'orientation (deux demi-journées et deux soirées) au cours de laquelle on leur a présenté un survol du programme SBEP, une introduction au processus d'élaboration des politiques publiques, au secteur bénévole et communautaire et à l'ISBC, les grandes lignes de l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* et du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*,<sup>8</sup> ainsi que de l'information sur l'établissement du profil des collectivités et sur la diversité culturelle.

<sup>8</sup> Site Web : [www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/accord.cfm](http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/accord.cfm)

En février 2004, les stagiaires et les boursiers et des représentants de certains organismes du secteur bénévole et communautaire d'accueil (de même qu'un gestionnaire fédéral) se sont rendus au Dunsmuir Lodge, à Victoria, pour suivre pendant cinq jours un cours sur le programme SBEP organisé par le CPSS. Parmi les sujets abordés, mentionnons le processus d'élaboration de politiques, la gestion du financement et des contrats, l'éthique au sein des secteurs public et bénévole et la gestion du rendement. Cette expérience d'apprentissage a aidé les participants à acquérir une meilleure compréhension mutuelle des deux secteurs.

## Stages et bourses

Les placements ont été organisés sous les auspices d'Échanges Canada de la Commission de la fonction publique du Canada. Selon les modalités de ce programme, les participants étaient parrainés par leur ministère d'attache et continuaient d'être employés (et rémunérés) par celui-ci, qu'ils réintégraient après leur détachement. En général, les stages ont commencé à l'automne 2003 et se sont poursuivis jusqu'à la fin de mars 2004, mais plusieurs se sont prolongés jusqu'en avril ou en mai suivant. Une seule exception : le placement de Roberta Bustard, qui devait être d'une durée de huit mois à compter de la fin août 2003, a en fait été prolongé de quatre mois (soit jusqu'à la fin d'août 2004).

Tout au long des stages de 2003–2004, le CRDSBC a assuré un soutien en organisant des échanges d'apprentissage mensuels par téléconférence, en embauchant au besoin des adjoints de recherche étudiants provenant de diverses disciplines pour travailler avec les stagiaires et les boursiers et, sur demande, en participant au recrutement d'un mentor pour le stagiaire ou le boursier. Compte tenu des restrictions financières, chaque participant a bénéficié d'une allocation budgétaire couvrant ses frais de déplacement et d'autres frais connexes, ou encore le salaire d'un adjoint de recherche (l'embauche d'un adjoint de recherche n'était pas possible dans le cas des stages exigeant des déplacements nombreux ou sur de grandes distances).

Les stagiaires et les boursiers ont préparé un rapport final portant sur leur détachement. Ils échangeront les connaissances qu'ils ont acquises (dont les points saillants sont présentés dans la partie suivante de ce rapport) avec des collègues des secteurs public et bénévole et communautaire ainsi qu'avec des universitaires à l'occasion de la vitrine d'exposition des SBEP, qui se déroulera au cours du troisième symposium national de la Communauté d'apprentissage des secteurs bénévole et sans but lucratif, lequel aura pour thème *Composer avec les réalités actuelles : Nouvelles connaissances au sein du secteur bénévole canadien* et se tiendra à l'Université Ryerson, les 9 et 10 juillet 2004.<sup>9</sup> Le transfert des connaissances acquises devrait se poursuivre une fois que les participants auront réintégré leur ministère d'attache, en mettant sur pied des mécanismes de diffusion interne, en établissant des liens, en participant aux travaux d'associations et en poursuivant le dialogue intersectoriel.

Le CRDSBC est présentement à la recherche de financement pour la prochaine édition du programme SBEP.

<sup>9</sup> Site Web : [www.nvsn.org](http://www.nvsn.org)

## OBSERVATIONS SUR LES STAGES ET LES BOURSES

### Aperçu général des stages et des bourses

Tel qu'indiqué plus haut, cinq stagiaires et boursiers ont participé à l'édition 2003-2004 du programme des SBEP, tous provenant du gouvernement fédéral : trois de DRHC, une de Santé Canada et une de Patrimoine canadien. Trois participants du programme ont été affectés à des opérations ou à des bureaux régionaux (deux dans un bureau régional de la C.-B./Yukon et un dans un Centre de ressources humaines local relevant du bureau régional de Terre-Neuve-et-Labrador). Les deux autres ont travaillé dans la région d'Ottawa-Gatineau à l'administration centrale d'un ministère (Patrimoine canadien et DRHC).

Les fonctions que les stagiaires et les boursiers ont été appelés à remplir dans leurs organismes d'accueil respectifs étaient très variées et portaient notamment sur l'assurance responsabilité et la gestion des risques, les politiques et les normes relatives à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, les capacités des organismes fédéraux et des organismes bénévoles et communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador dans le domaine de l'élaboration de politiques, les considérations liées à la diversité culturelle dans l'établissement de politiques relatives au développement des arts et les programmes de la sécurité du revenu pour les personnes handicapées.

La fonction publique fédérale a subi le contrecoup du changement de direction politique, lequel a entraîné la restructuration de certains ministères fédéraux ainsi qu'un important remaniement ministériel (annoncé en décembre 2003). Trois des cinq participants des SBEP travaillaient à DRHC à ce moment-là et un nouveau ministre a été nommé à la tête du ministère d'accueil des deux autres. En raison de ces changements, il a peut-être été plus difficile aux participants des SBEP de voir comment leur stage dans le secteur bénévole et communautaire influencerait sur leur travail futur.

Le ministre du Développement social est maintenant chargé des rapports avec le secteur bénévole et communautaire au lieu du ministre du Patrimoine canadien. Bien que le discours du Trône en 2004 ait réaffirmé l'engagement du gouvernement envers le secteur bénévole et communautaire, l'ISBC doit prendre fin en mars 2005 ainsi que le mandat du Forum du secteur bénévole et communautaire et aucune annonce

n'a encore été faite au sujet du sort qui attend cette initiative innovatrice de grande portée.

Le dernier (23 mars 2004) budget fédéral<sup>10</sup> attribuait 6 millions de dollars de plus au secteur bénévole et communautaire, mais les précisions à cet égard se font attendre. Le budget contenait aussi des éléments positifs pour le secteur bénévole et communautaire dans la mesure où il simplifiait les règles fiscales relatives aux organismes de bienfaisance.

Les participants du programme SBEP devaient préparer un rapport final, dans lequel on leur demandait d'évaluer leur expérience et de fournir des précisions notamment sur leurs antécédents et intérêts, leur ministère d'attache et leur organisme d'accueil, le contexte en matière de politique/d'environnement, leur placement et leurs réalisations. En outre, ils étaient invités à comparer les secteurs bénévole et communautaire et public ainsi qu'à présenter leur point de vue sur l'établissement d'un partenariat entre les deux pour ce qui est de l'élaboration des politiques publiques. Pris ensemble, leurs rapports constituent une mine de renseignements sur les enjeux, les capacités, le développement, la recherche et l'analyse en matière de politique publique.

Les faits saillants des expériences individuelles des participants aux SBEP figurent ci-dessous. On trouvera davantage de renseignements dans les rapports des stagiaires et des boursiers, qui seront affichés sur le site Web du CRDSBC ([www.cvsrd.org](http://www.cvsrd.org)).

### Expériences individuelles

**ROBERTA BUSTARD** était la gestionnaire du secrétariat de la Table conjointe sur les moyens d'action de l'ancien DRHC au moment de son placement au programme SBEP. À ce titre, elle entretenait des rapports réguliers avec le personnel du Forum du secteur bénévole et communautaire (autrefois appelé le secrétariat de l'ISBC). Sachant que M<sup>me</sup> Bustard s'intéressait depuis longtemps à l'ISBC et qu'elle souhaitait acquérir une meilleure com-

**“...l'objet de la bourse obtenue par M<sup>me</sup> Bustard était de faire des recherches sur la nature et la portée de la question de la responsabilité juridique...”**

<sup>10</sup> Site Web : [www.fin.gc.ca/budget04/bp/bpc4df.htm#voluntary](http://www.fin.gc.ca/budget04/bp/bpc4df.htm#voluntary)

préhension du fonctionnement des organismes du secteur bénévole et communautaire, le personnel du Forum lui a demandé si elle accepterait une bourse des SBEP qui lui permettrait d'en apprendre davantage sur une question d'une importance cruciale, soit la responsabilité juridique et la gestion des risques. L'idée lui plut immédiatement étant donné qu'elle terminait sa maîtrise en administration publique et souhaitait relever un nouveau défi dans le domaine de l'élaboration des politiques tout en acquérant également de l'expérience de travail dans le secteur bénévole et communautaire.

Le Forum sur le secteur bénévole et communautaire est un organisme temporaire issu de la structure de gestion du secteur bénévole et communautaire mise sur pied dans le cadre de l'ISBC. Il compte 20 membres provenant de l'ensemble du secteur qui reflètent les connaissances, la diversité, l'expérience et les intérêts communs des organismes bénévoles et communautaires. Lancé en octobre 2002, le Forum a pour mission de créer un environnement permettant aux organismes du secteur bénévole et communautaire du Canada de s'améliorer, de travailler ensemble, de rejoindre efficacement les citoyens, les gouvernements et le secteur privé et de faire reconnaître et apprécier leur contribution à la société.

À partir d'une composante du mandat du Forum, celle qui consiste à coordonner la position du secteur sur

certains enjeux nationaux, l'objet de la bourse obtenue par M<sup>me</sup> Bustard était de faire des recherches sur la nature et la portée de la question de la responsabilité juridique (des organismes ainsi que de leurs administrateurs, directeurs, employés et bénévoles) à une époque où la viabilité même du secteur était remise en question en raison de la montée en flèche

des primes d'assurance, de l'incapacité croissante des organismes bénévoles et communautaires à obtenir de l'assurance, de l'existence d'un environnement où les poursuites se multiplient et dans lequel on hésite à prendre des risques ainsi que de la demande accrue pour des programmes de gestion des risques complexes. M<sup>me</sup> Bustard s'était fixé comme objectif de se faire une

idée d'ensemble de la façon dont la question de la responsabilité juridique influe sur le secteur bénévole et communautaire au Canada et de formuler des recommandations sur les moyens de remédier à ce problème.

Dans le cadre de ses recherches, M<sup>me</sup> Bustard a passé en revue les études effectuées au Canada et à l'étranger, a réalisé sept séances de consultation régionale d'une demi-journée à divers endroits du pays avec la participation d'organismes bénévoles et communautaires de divers secteurs et a préparé un sondage en ligne auquel les participants des consultations devaient répondre et dont l'objet était d'aider à cerner le problème. Son rapport permettra de combler une importante lacune en matière de recherche à l'échelle canadienne. Bien que l'analyse complète des conclusions de cette recherche ne soit pas encore disponible, certaines inquiétudes communes sont ressorties des consultations : augmentation des primes pouvant atteindre jusqu'à 300 p. 100 sans augmentation correspondante des réclamations; manque de compréhension de la part des assureurs des services dispensés par le secteur bénévole et communautaire; et manque de reconnaissance par les bailleurs de fonds du fardeau administratif (et de l'expertise) accru associé à la gestion des risques et à la négociation de la couverture.

Compte tenu de la mobilisation inattendue des participants aux séances dans deux régions et des résultats des recherches menées au cours de la première phase de la bourse, ce projet de recherche devrait comporter les étapes suivantes : création d'un groupe de spécialistes appartenant au secteur bénévole et communautaire, à l'industrie des assurances, aux milieux juridiques et au secteur gouvernemental, dont le rôle sera de fournir des avis et des conseils; établissement de liens avec d'autres secteurs pour qui la question des assurances constitue aussi une préoccupation majeure (p. ex., les petites entreprises); élaboration d'options en matière de politiques; et recherche de solutions potentielles à ce problème. Un processus pluriannuel et multidimensionnel sera nécessaire pour réaliser la vision du Forum, à savoir créer un environnement dans lequel les programmes et les services dispensés par le secteur bénévole et

**“M<sup>me</sup> Bustard retournera à son ministère d'attache, Développement social, en ayant acquis une meilleure compréhension des défis...auxquels sont confrontés les organismes bénévoles et communautaires.”**

communautaire ne sont plus tributaires de considérations liées à la responsabilité juridique. La contribution de M<sup>me</sup> Bustard à l'avancement de la recherche et du développement dans ce domaine ainsi qu'à l'établissement de liens représente un important pas vers la réalisation de cette vision.

M<sup>me</sup> Bustard retournera à son ministère d'attache, Développement social, en ayant acquis une meilleure compréhension des défis, en particulier de nature financière, auxquels sont confrontés les organismes bénévoles et communautaires.

**CHRISTINE DOCKMAN** a travaillé au cours des 15 dernières années comme conseillère de programme dans le domaine de la promotion de la santé; son bureau d'attache est la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique (DGSPSP) de Santé Canada, région de la Colombie-Britannique et du Yukon. Son ministère est résolu à améliorer le bien-être des Canadiens par la promotion de la santé et la prévention des maladies. Dans le cadre de son activité de « promotion de la santé de la population », il accorde des fonds, par l'entremise des programmes mis en œuvre par la DGSPSP, à des organismes communautaires à but non lucratif dans le but d'accroître la capacité des simples citoyens et des collectivités à maintenir et à améliorer leur santé. L'équipe de la DGSPSP de la Colombie-Britannique donne des subventions pour aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur connaissance d'une approche de la santé de la population qui prend en compte les facteurs influant sur la santé et vise à réduire les inégalités en matière de santé pour les populations à risque.

L'intérêt manifesté par M<sup>me</sup> Dockman pour la santé en milieu de travail découle de ses antécédents comme professionnelle de la santé dans le domaine de la gestion et de l'enseignement, y compris de son expérience de directrice des soins infirmiers dans l'Arctique. En 2001, elle a obtenu un certificat du Collège Centennial après avoir terminé le cours de formation de Santé Canada sur le système de promotion de la santé en milieu de travail et en 2002, elle a effectué une *analyse de l'environnement de la santé en milieu de travail* pour le compte des gestionnaires régionaux de la Colombie-Britannique et du Yukon.

En outre, à titre de conseillère de programme, elle a fourni un soutien et a participé à deux projets multisectoriels uniques en leur genre, Soins familiaux et milieu de travail et Collaboration en vue de pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle. Le BC Council for Families (le Conseil) a fourni des conseils pour le premier projet et a parrainé le second. L'expérience de M<sup>me</sup> Dockman, combinée à son intérêt pour l'élaboration des politiques, l'a amenée à s'intéresser à un stage au Conseil dans le cadre des SBEP, stage auquel le directeur général a donné son approbation.

La mission du Conseil est d'exercer un leadership pour favoriser le sain développement des familles. Depuis sa création il y a 27 ans, le Conseil soutient que la prévention, la promotion et un soutien précoce doivent constituer une composante précieuse et essentielle du continuum d'aides et de services destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles. Le Conseil remplit son mandat en insistant sur la formation, la coordination des programmes et la prestation de ressources en vue de favoriser le développement sain des familles, l'action sociale, la recherche et l'élaboration des politiques, l'éducation publique, les activités de promotion et la collaboration aux niveaux local, provincial, national et international.

Depuis plus de dix ans, le BC Council for Families met l'accent sur les questions liées à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Ses diverses publications (brochures sur les milieux de travail « faisant une place à la vie familiale », ses bibliographies et un livret intitulé, *Work and Family: Finding the Balance (Travail et famille : Comment trouver le juste équilibre)*<sup>11</sup>) ont été largement diffusées au Canada. Le Conseil continue d'appuyer la recherche, le dialogue et l'éducation publique sur ces questions. Il a parrainé une série d'ateliers destinés à divers secteurs et mené des recherches sur les employeurs de la Colombie-Britannique et sur les politiques liées au milieu de travail. En outre, l'organisme a été membre du comité consultatif qui a planifié le sommet sur la vie professionnelle et la vie personnelle tenu en novembre

**“L'intérêt manifesté par Mme Dockman pour la santé en milieu de travail découle de ses antécédents comme professionnelle de la santé...”**

<sup>11</sup> Site Web : [www.bccf.bc.ca/programs/collab\\_other.html](http://www.bccf.bc.ca/programs/collab_other.html)

2003 en Colombie-Britannique et dont il a aussi été l'un des parrains. Le sommet a rassemblé des représentants des milieux d'affaires, des syndicats, des universités, des organismes à but non lucratif et des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Au début de son stage, M<sup>me</sup> Dockman s'est surtout intéressée à la politique publique et aux pratiques en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle en vigueur dans les milieux de travail de la Colombie-Britannique, et plus particulièrement aux normes d'emploi s'y rapportant. Son objectif était de s'appuyer sur les travaux du sommet sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale tenu en Colombie-Britannique et sur le rapport Duxbury et Higgins intitulé « *Where to Work in Canada? An Examination of Regional Differences in Work-Life Practices (Où travailler au Canada? Examen des différences régionales dans le domaine des pratiques de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale)* », rendu public au sommet. Ce rapport concluait que la Colombie-Britannique ne se compare

**“Depuis plus de dix ans, le BC Council for Families met l’accent sur les questions liées à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.”**

pas favorablement au reste du Canada pour ce qui est de l'existence de pratiques positives en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Pendant l'étape de planification du stage de M<sup>me</sup> Dockman, il est devenu apparent qu'un sondage visant divers groupes de personnes aiderait à cerner les

lacunes possibles de la politique publique en la matière en Colombie-Britannique ainsi que les améliorations nécessaires dans ce domaine et les mesures à prendre pour inciter à la mise en œuvre des changements recommandés. De stagiaire, elle est alors également devenue boursière. Elle s'est notamment fixé comme objectifs d'obtenir la collaboration de divers secteurs à l'élaboration de la politique publique en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle en Colombie-Britannique et de renforcer le transfert de connaissances dans ce domaine.

Les recherches de M<sup>me</sup> Dockman, qui sont présentées dans le rapport intitulé « *A Study of BC Work-Life Public Policy (WLPP): Is it Time to Raise the Standards Bar? (Examen de la politique de conciliation de la vie*

*professionnelle et de la vie personnelle en Colombie-Britannique. Le moment est-il venu de relever les normes ?)* », comportaient trois principales activités. Avec l'aide d'un adjoint de recherche, elle a mené un sondage sur la politique publique en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle en Colombie-Britannique dans le but d'en cerner les lacunes, d'établir les politiques nécessaires et les stratégies permettant de relever les normes; le sondage a surtout été administré aux participants du sommet susmentionné et à d'autres intéressés. Parmi les améliorations préconisées par les répondants au sondage, mentionnons la nécessité de l'adoption de mesures législatives sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle pour accroître l'accès aux congés en vue de prendre soin d'un membre de la famille ainsi que l'établissement de normes favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle tout en tenant compte des différences dans la capacité des petits et des grands organismes ou entreprises à cet égard.

Le deuxième projet de M<sup>me</sup> Dockman a consisté à animer sept groupes de discussion composés de participants provenant d'organismes à but non lucratif. Ces ateliers visaient : a) à recueillir des renseignements sur des sujets comme les tendances, les indicateurs, les pratiques et les normes en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle en Colombie-Britannique et sur le « *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* »; et b) de solliciter des avis sur l'utilité des politiques publiques et des lois actuelles sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle en Colombie-Britannique, à formuler des recommandations et à explorer le rôle et la capacité du secteur à but non lucratif dans l'élaboration d'une politique publique en la matière.

D'après le rapport de recherche Duxbury/Higgins susmentionné, le Québec vient en tête de liste au Canada pour les pratiques de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle; par conséquent, la troisième partie du projet de recherche a pris la forme d'une analyse comparative des normes d'emploi de la Colombie-Britannique et des lois québécoises visant à faciliter l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.



Les résultats de l'étude sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle (qui seront présentés dans un rapport complet intitulé « *WLPP: Vision to Reality Initiative* » (*Conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle : De la vision à la réalité*)) indiquent que les normes actuelles à cet égard en Colombie-Britannique ne répondent pas aux besoins des travailleurs et devraient être relevées, non seulement pour améliorer la satisfaction relative à la vie de famille et au travail, mais aussi pour favoriser la cohésion communautaire. Il est possible que le fait de relever les normes aide à accroître la compétitivité socioéconomique de la province et à en faire la meilleure province du Canada pour travailler, vivre et élever une famille. L'étude a aussi clairement fait ressortir le rôle que le secteur à but non lucratif peut jouer dans l'élaboration d'une politique publique sur la conciliation de la vie professionnelle et personnelle, mais a fait observer que pour que la participation du secteur bénévole et communautaire à ce processus soit possible, il faut régler les problèmes de capacité, qui sont liés à la viabilité de ce secteur.

Au nombre de ses autres responsabilités liées à la promotion des politiques et des pratiques en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, Mme Dockman :

- a) a examiné les politiques du Conseil en matière de ressources humaines du point de vue des questions liées à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle et a consigné ses observations dans « *BCCF: Modeling Work-Life Policy and Practice in a Non-Profit Organization* » (*BCCF : Conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle au sein d'un organisme à but non lucratif*);
- b) a appuyé la mise au point d'un document en cours d'achèvement intitulé « *Vital Signs Assessment of BC Work-Life Public Policy Chart* » (*Tableau des signes vitaux en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle en Colombie-Britannique*) qui pourrait être utile dans le cadre d'un dialogue avec de potentiels décisionnaires et responsables de la réglementation;
- c) a participé à des groupes d'action multisectoriels créés à l'issue du sommet et travaille avec d'autres groupes à la conception d'une campagne de marketing social; et d) a préparé un document de discussion (justifiant le relèvement des normes) qui s'adresse aux députés

provinciaux et fédéraux, aux ministères provinciaux chargés des questions de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, aux organismes nationaux et provinciaux à but non lucratif, aux syndicats et possiblement aux médias.

M<sup>me</sup> Dockman compte faire profiter de son expérience son ministère d'attache de la façon suivante : en faisant, à l'intention du personnel de la DGSPSP, une présentation sur l'initiative de conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, en collaboration avec le directeur général du Conseil; en versant aux centres de documentation, les ressources et les outils qu'elle a mis au point sur le sujet; en sollicitant le concours de la direction générale pour faciliter l'élaboration de politiques publiques sur les questions concernant les populations à risque en utilisant les programmes de financement communautaires existants; et en encourageant la direction à devenir un partenaire actif dans le but d'augmenter l'efficacité de l'ISBC en Colombie-Britannique.

**MARIE KATIA FRANÇOIS** compte trois années d'expérience à Patrimoine canadien où elle a d'abord été agente de projet et, plus récemment, agente de programme à la Direction générale de la politique sur les arts. La Direction générale appuie le mandat du ministère qui consiste à travailler à la création d'un Canada cohésif et créatif par la mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux qui portent sur la formation, le développement et la viabilité du secteur professionnel des arts à but non lucratif et favorise l'accès et la participation des Canadiennes et des Canadiens à diverses activités culturelles dans leurs collectivités. La Direction générale a notamment comme responsabilités de gérer les programmes suivants : Présentation des arts Canada, Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens, Programme national de formation dans le secteur des arts, Espaces culturels Canada et Capitales culturelles du Canada.

En sa qualité antérieure de bénévole, de membre de comité et de présidente de groupes d'action sociale dans des collèges, des universités et des collectivités, et en sa qualité plus récente de co-présidente du Comité pour l'accès et la participation équitables de Patrimoine canadien et de Parcs Canada, M<sup>me</sup> François a acquis un

vif intérêt pour l'élaboration de politiques ainsi que le désir d'en apprendre davantage au sujet de ce processus à plusieurs volets. Un placement dans le cadre des SBEP représentait une occasion de satisfaire cet intérêt dans le contexte du perfectionnement professionnel. Sachant que la Conférence canadienne des arts (CCA) était favorable à l'idée d'accueillir un stagiaire dans le cadre des SBEP, M<sup>me</sup> François lui a présenté sa candidature et est parvenue à conclure avec la Conférence une entente à cet égard.

La CCA est l'un des plus anciens et des plus importants groupes d'action sociale au Canada. Organisme à but non lucratif et organisme de bienfaisance enregistré, la CCA a été fondée en 1945 par 16 organismes culturels nationaux. Au fil des ans, la CCA est devenue une

**“Grâce à son stage dans le cadre des SBEP, Mme François a acquis une meilleure compréhension de la situation et des besoins de divers groupes artistiques au Canada...”**

tribune nationale pour les arts et le milieu des arts au Canada, qui cherche à favoriser la croissance et la vitalité des arts et des industries culturelles. Compte tenu de sa vision d'une société créative,

dynamique et civile à laquelle les artistes peuvent contribuer librement et pleinement, la CCA sert de catalyseur et de chef de file dans le domaine des arts. L'organisme protège les intérêts professionnels des milieux artistiques par diverses activités, par exemple, en exerçant des pressions sur les gouvernements, en surveillant la scène politique et législative et en accroissant la sensibilisation du public aux arts. La liberté d'expression, le droit d'auteur, les impôts, le financement des arts, la censure, le statut de l'artiste, les nouvelles technologies et les marchés mondiaux sont au nombre des questions qui intéressent au plus haut point la CCA. En 2000, la CCA a fondé le Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC), organisme non gouvernemental (ONG) dont les dirigeants sont des défenseurs des arts de 14 pays et qui compte un grand nombre de membres de divers pays du monde. Le RIDC réclame un traité international créant à l'échelle mondiale un cadre juridique pour la protection de l'expression artistique et de la diversité culturelle et linguistique, lesquelles subissent le contrecoup de la mondialisation de l'économie.

Le stage de M<sup>me</sup> François a été conçu pour la faire participer à plusieurs aspects du travail d'élaboration de politiques de la CCA tout en mettant l'accent sur la diversité culturelle, en accord avec l'objet de son intérêt. Ses objectifs étaient de suivre et d'évaluer l'évolution des politiques dans divers domaines, y compris les questions ayant des conséquences financières pour les artistes et les organismes artistiques, les progrès réalisés par le RIDC ainsi que les résultats de la Conférence sur la diversité culturelle du ministre du Patrimoine canadien. M<sup>me</sup> François a préparé, à l'intention du conseil d'administration de la CCA, une analyse des recommandations et un plan d'action stratégique découlant de cette conférence. Dans son analyse, elle a cerné certaines lacunes, par exemple l'absence de nouvelles politiques en vue d'assurer la stabilité financière de divers groupes et la nécessité de comprendre les liens entre la diversité culturelle et la viabilité du secteur culturel dans son ensemble. Cette analyse a engendré une séance de remue-méninges au sein de la CCA qui a abouti à la réalisation d'un mini-projet de recherche visant en partie à évaluer le statut financier des organismes artistiques d'après les critères établis pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ce projet de recherche dans le cadre duquel les représentants de 54 organismes artistiques ont été interviewés visait à établir l'envergure et la situation financière de ces organismes, leur connaissance du statut d'organisme de service national dans le domaine des arts, le motif les incitant à demander le statut d'organisme de bienfaisance et leur succès à cet égard. Dans le temps limité (deux semaines) dont disposait M<sup>me</sup> François, il lui était impossible d'évaluer à fond les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les organismes artistiques pour satisfaire aux principaux critères associés au statut d'organisme de bienfaisance, mais il semblait évident que le manque de ressources, les difficultés rencontrées pour établir des états financiers annuels vérifiés et l'accès restreint aux conseils juridiques étaient au nombre des problèmes que posait l'obtention de ce statut.

En ce qui touche le dossier du RIDC, M<sup>me</sup> François a été désignée coordonnatrice canadienne pour une réunion régionale tenue en Inde et dont l'objet était de présenter

ce réseau international à des membres potentiels de ce pays et d'explorer des façons d'examiner comment le développement durable pouvait coexister avec des traditions culturelles diverses. En décembre 2003, M<sup>me</sup> François a participé à la réunion de Mumbai en compagnie de Judith Marcuse, directrice nationale et membre du conseil de la CCA.

À son retour dans son ministère d'attache, M<sup>me</sup> François s'est vu confier la tâche de travailler à un nouveau programme destiné à appuyer les festivals, les séries artistiques et la programmation artistique saisonnière au Canada. Grâce à son stage dans le cadre des SBEP, M<sup>me</sup> François a acquis une meilleure compréhension de la situation et des besoins de divers groupes artistiques au Canada, a perfectionné ses aptitudes en matière d'élaboration de politiques (reconnaissance et analyse des enjeux, évaluation de solutions possibles et processus de consultation, de mise en œuvre et d'évaluation notamment) et a accru sa connaissance des réseaux artistiques tant nationaux qu'internationaux. L'expérience vécue dans le cadre des SBEP lui a donné une perspective plus vaste du sous-secteur des arts et de la culture ainsi que du secteur bénévole et communautaire dans son ensemble, expérience qui lui sera utile dans l'avenir à son travail professionnel ainsi que dans ses activités bénévoles et communautaires auprès d'ONG à but non lucratif.

**SUSAN HOLLICK-KENYON** a été conseillère en politiques sociales à la Direction des initiatives communautaires et des politiques de DRHC (maintenant RHDC), région de la Colombie-Britannique et du Yukon, avant de devenir stagiaire pour le Social Planning and Research Council (Conseil de planification sociale et de recherche) de la Colombie-Britannique (SPARC BC). Son service de la politique sociale considérait le programme SBEP comme une importante occasion d'apprentissage pour les gouvernements ainsi qu'un excellent outil de perfectionnement professionnel pour les employés. En fait, une collègue de M<sup>me</sup> Kenyon, Janice Nelson, avait été l'une des stagiaires du programme pilote SBEP lancé en 2002–2003. Compte tenu de la similitude du travail et de la complémentarité des rôles du service de la politique sociale et du département de recherche et de programmation du SPARC BC, toutes les parties visées trouvaient qu'un stage au sein de cet organisme était une excellente idée. L'expérience acquise par

M<sup>me</sup> Kenyon au sein de la fonction publique dans des domaines comme les relations intergouvernementales, la politique sociale et le développement communautaire axé sur le changement social, la recherche sur le phénomène des sans-abris, les négociations sur le marché du travail et l'ISBC était considérée comme un avantage supplémentaire. Son travail antérieur dans une ONG du domaine de l'information juridique communautaire et ses antécédents de bénévolat étaient d'autres atouts dont disposait M<sup>me</sup> Kenyon pour son stage.

L'organisme à but non lucratif SPARC BC a été fondé en 1966 pour être le porte-parole du secteur bénévole et communautaire en ce qui touche les questions liées à la politique et à la planification sociales en Colombie-Britannique. Sa mission est d'œuvrer avec les collectivités à édifier une société juste et saine pour tous. Pour la réaliser, le Conseil mène des recherches et des activités de sensibilisation à la politique sociale et fait la promotion du développement communautaire et des environnements accessibles aux collectivités. Son service de recherche et de programmation, auquel M<sup>me</sup> Kenyon a été affectée à titre de chercheuse, mène des recherches internes sur la sécurité du revenu qui mettent l'accent sur une politique d'assistance sociale adéquate, de logements abordables et de distribution juste des revenus et des services. Les questions concernant les personnes handicapées (p.ex., les personnes handicapées qui vivent de l'aide sociale) et le développement communautaire, y compris la planification sociale communautaire, sont d'autres domaines d'intérêt de cet organisme.

M<sup>me</sup> Kenyon s'est d'abord penchée sur la question de la création de coalitions et de réseaux, en particulier avec le Community Social Planning Network of BC (CSPN-BC) (Réseau de planification sociale communautaire de la Colombie-Britannique), et sur la sensibilisation au développement communautaire. Elle a offert un soutien au comité directeur du CSPN-BC, créé en 2001. Avec l'aide du personnel relevant de

**“D’après M<sup>me</sup> Kenyon, l’expérience des SBEP s’est révélée précieuse en lui permettant d’améliorer sa compréhension...de l’importance de la relation entre les secteurs bénévole et communautaire et public dans l’élaboration des politiques publiques.”**

M<sup>me</sup> Kenyon, le comité a réussi non seulement à établir son premier plan de fonctionnement annuel et un cadre de planification, mais aussi à négocier et à conclure un protocole d'entente avec SPARC BC précisant les valeurs et les principes sous-jacents au réseau et aux rôles et responsabilités du comité directeur et de SPARC BC, qui en est l'administrateur.

M<sup>me</sup> Kenyon a aussi participé à l'élaboration d'une séance de formation sur la planification sociale à l'intention des collectivités du Grand Vancouver. Pendant la durée de son stage, elle a mené les recherches nécessaires à la préparation de matériel en vue d'exposés sur la planification sociale, a recruté des personnes-ressources pour animer les séances de formation et a aussi établi une liste d'invitation comportant les noms de personnes de diverses régions et de divers milieux sociaux (l'un des objectifs de la séance était de favoriser la création de nouveaux liens interpersonnels dans le domaine de la planification sociale).

Les objectifs initiaux du stage de M<sup>me</sup> Kenyon ont été élargis pour inclure de la recherche sur les politiques. Dans ce contexte, elle s'est jointe à une équipe de recherche chargée de mettre à l'essai une méthode permettant de comparer les frais de subsistance propres aux personnes handicapées et les prestations qui leur sont versées dans le cadre du programme de soutien du revenu de la Colombie-Britannique (projet sur la situation des personnes handicapées vivant de prestations de soutien du revenu). Pendant que M<sup>me</sup> Kenyon en faisait partie, l'équipe de recherche a travaillé sur l'élaboration d'un plan de recherche fiable et justifiable prévoyant entre autres une participation adéquate des personnes handicapées, l'établissement de partenariats efficaces avec d'autres organismes à but non lucratif et des méthodes de recherche qualitative appropriées.

D'après M<sup>me</sup> Kenyon, l'expérience des SBEP s'est révélée précieuse en lui permettant d'améliorer sa compréhension et son appréciation de l'importance de la relation entre les secteurs bénévole et communautaire et public dans l'élaboration des politiques publiques. Les compétences qu'elle a acquises dans des domaines comme la conception de projets de recherche et la négociation d'ententes écrites sur la répartition des rôles

et des responsabilités des organismes participants l'aideront à son retour au service de la politique sociale. Il en sera de même de sa compréhension des questions touchant les personnes handicapées (en particulier en ce qui concerne la sécurité du revenu) et de sa connaissance du fonctionnement « à la base » de la planification sociale communautaire. Les contacts établis ou élargis pendant son stage au SPARC BC lui seront aussi très utiles dans son ministère d'attache.

**LARRY PECKFORD** était gestionnaire de la Livraison de services du Centre des ressources humaines (DRHC) de Rocky Harbour, région de Terre-Neuve-et-Labrador, lorsqu'il a obtenu une bourse de recherche pour travailler au Community Services Council (CSC) of Newfoundland and Labrador (Conseil des services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador). M. Peckford compte plus de 20 ans d'expérience comme gestionnaire de la prestation des services dans des centres de ressources humaines réparties dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Les centres de ressources humaines ont été intégrés à Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) lorsque DRHC a été scindé en deux ministères. RHDC est chargé de fournir à tous les Canadiens les outils dont ils ont besoin pour s'épanouir et prospérer dans le milieu de travail et dans la collectivité. Le ministère appuie le développement du capital humain et celui du marché du travail et est résolu à créer une culture d'apprentissage continu au Canada. Le centre de ressources humaines du Canada de Rocky Harbour offre des services téléphoniques dans le domaine de l'emploi et de la sécurité du revenu ainsi que des programmes et des services portant sur la planification/le counselling de carrière, les prestations financières, l'emploi des jeunes et les recherches d'emploi, et l'information sur le marché du travail. Il répond aussi aux demandes de numéros d'assurance-sociale.

Lorsque le directeur général de DRHC pour la province de Terre-Neuve a incité les fonctionnaires provinciaux à manifester leur intérêt pour un stage SBEP, M. Peckford a pensé que le programme lui permettrait de se familiariser avec l'élaboration des politiques après avoir travaillé pendant des années en première ligne. Ayant une longue expérience du travail de bénévole au niveau des collectivités, il voulait étudier les liens entre la politique publique et les besoins communautaires.

Ses intérêts et ses antécédents ont été jugés très compatibles avec les objectifs du CSC qui avait exprimé son désir d'accueillir un boursier SBEP en 2003–2004.

Le CSC est un organisme bénévole indépendant qui se consacre à la promotion du bien-être social et économique des résidents de la province. Depuis plus de 25 ans, le CSC est un chef de file dans le domaine de la planification et de la recherche sociales à Terre-Neuve-et-Labrador et est bien placé pour exercer une influence sur l'élaboration de la politique publique. Il défend les intérêts du secteur bénévole et communautaire en menant des recherches de pointe, en mettant en œuvre des programmes et des services innovateurs et en favorisant la collaboration et l'établissement de liens tant au sein du secteur bénévole et communautaire qu'avec tous les paliers de gouvernement. À titre d'exemple, le CSC a publié le premier annuaire complet des services communautaires de la province et offre, par l'entremise de enVision.ca, un centre de ressource virtuel destiné à tous les organismes de la province.

La bourse d'études de M. Peckford visait les objectifs suivants : examiner la façon dont les ministères fédéraux dans la province contribuent à l'élaboration des politiques ministérielles; envisager des liens appropriés avec des ministères fédéraux en vue de favoriser une diffusion plus large du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*; et renforcer la capacité régionale (ministères fédéraux et secteur bénévole et communautaire) de participer à un dialogue sur les politiques et à l'élaboration de celles-ci.

Pour d'abord se faire une idée de la façon dont un organisme communautaire local collabore avec des ministères fédéraux à faire progresser son objectif d'amélioration des conditions sociales et économiques dans la région, M. Peckford a examiné deux initiatives menées par le Community Education Network (CEN) (Réseau d'éducation communautaire) dans le sud-ouest de Terre-Neuve : l'exploitation de 14 centres de ressources familiales (financés par Santé Canada pour répondre aux besoins en matière de santé, de socialisation et développement des jeunes enfants) et un projet de recherche intitulé Understanding the Early Years (Mieux comprendre la petite enfance) (recherche appliquée sur les facteurs influant sur le développement

et le bien-être des enfants, financée par DRHC). Il a constaté qu'en établissant un partenariat avec un organisme communautaire solide et bien implanté sur le terrain (comme le CEN), il était possible de mettre à l'essai de nouvelles initiatives gouvernementales fédérales découlant de priorités en matière de politiques et que ces initiatives pouvaient ensuite se transformer en programmes ou activités communautaires.

Au cours de la seconde étape du stage, M. Peckford a évalué la capacité d'élaboration des politiques de certains ministères fédéraux dans la province; le CSC avait demandé que cette étude se fonde sur la prémisse, à laquelle souscrivaient tant le secteur bénévole et communautaire que le secteur privé à Terre-Neuve, que le gouvernement fédéral devrait disposer d'une capacité accrue lui permettant de prendre des décisions en matière de politiques en se fondant sur l'information recueillie et analysée dans la province. Le Federal Council of Newfoundland and Labrador (Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador) voulait aussi examiner la question de la capacité fédérale en matière d'élaboration des politiques et a donc appuyé le projet. Parmi les facteurs influant sur cette capacité et ressortis dans l'étude, mentionnons le statut régional (avec un directeur régional relevant d'un haut fonctionnaire à Ottawa), puisqu'il signifie d'ordinaire que les ressources réservées aux fonctions ministérielles sont plus importantes (y compris aussi peut-être l'analyse des politiques et le travail de développement), une autorité et une capacité accrues pour prendre des décisions sur de grandes questions et l'accent mis sur les priorités provinciales. Cette capacité permet de répondre rapidement aux besoins propres à la province et contribue à l'établissement possible d'un dialogue fructueux avec le secteur bénévole et communautaire relativement aux besoins locaux/régionaux.

La troisième phase du stage comportait des entrevues avec un éventail d'organismes bénévoles communautaires urbains et ruraux ayant des intérêts variés comme la santé, les services sociaux, les loisirs et les arts. Les questions étaient conçues pour déterminer

**“...M. Peckford a pensé que le programme lui permettrait de se familiariser avec l'élaboration des politiques après avoir travaillé pendant des années en première ligne.”**

la profondeur et la nature des relations que ces organismes entretenaient avec un ministère fédéral et l'incidence de ces relations sur leur capacité à atteindre leurs objectifs. Il est ressorti de ces entrevues que le financement fédéral ou provincial était essentiel au fonctionnement de ces organismes et qu'ils dépendaient dans des proportions variables d'ententes fédérales ou fédérales-provinciales pour leur programmation. Ces programmes étaient surtout de portée nationale et ne tenaient pas nécessairement compte des circonstances régionales même si les ministères faisaient de leur mieux pour être souples et pour établir une relation respectueuse avec la collectivité. La plupart des organismes interviewés ne connaissait pas l'existence de l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* ou du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* et bon nombre d'entre eux estimaient que les pressions quotidiennes qu'ils subissent les empêchaient de réfléchir longuement aux questions de portée générale et de contribuer à la discussion sur l'élaboration des politiques.

À l'issue de la recherche effectuée par M. Peckford, le secteur bénévole et communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador, grâce au leadership exercé par le CSC, sera plus conscient des influences locales par opposition aux influences nationales exercées sur l'élaboration des politiques et des possibilités de rétroaction à cet égard. En outre, cette recherche devrait aider le Conseil fédéral à influencer de façon efficace sur l'élaboration des politiques et à stimuler le dialogue entre les deux secteurs à Terre-Neuve-et-Labrador.

### Effets bénéfiques de l'expérience des SBEP : stagiaires et boursiers

Les cinq participants des SBEP comptaient une longue expérience en tant que bénévoles dans des organismes à but non lucratif et se réjouissaient de la possibilité d'étendre leur connaissance du domaine dans le cadre d'un stage professionnel. Les personnes qui possédaient une expérience gouvernementale de la mise en œuvre de programmes voulaient améliorer leurs compétences, leurs connaissances ainsi que leurs contacts dans le domaine de l'élaboration de la recherche et de l'analyse des politiques publiques ainsi que de la rétroaction s'y rapportant. Les stages se sont révélés efficaces à cet égard. Les participants ayant une expérience de la mise en œuvre de programmes ont aussi élargi leur perception de la relation entre l'élaboration des politiques et la mise en œuvre de programmes et tous ont pu, au cours de leur stage, saisir la dimension humaine de l'incidence des politiques et des programmes du gouvernement fédéral.

Lorsqu'on examine les avantages des SBEP du point de vue de l'avancement de la carrière ou de l'épanouissement personnel, on constate qu'un placement a permis aux stagiaires et aux boursiers d'approfondir des intérêts professionnels qui étaient apparus au cours de leur carrière, mais qu'ils n'avaient pas pu satisfaire pleinement dans l'exercice de leurs fonctions au sein de leur ministère d'attache.

Les organismes d'accueil ont pris soin de permettre aux stagiaires et aux boursiers de travailler à divers dossiers comme ils en avaient exprimé le désir, ce qui leur a donné une meilleure compréhension de la portée du mandat et des activités de l'organisme. Comme ils étaient habitués à un milieu plus structuré et hiérarchisé, ou qui comportait du moins davantage de paliers et d'employés, les stagiaires et les boursiers ont apprécié la diversité de leur expérience. Leurs stages comportaient notamment la participation aux réunions d'un conseil d'administration, ce qui leur a donné une perspective différente sur la nature de l'orientation stratégique et de la mise en œuvre de politiques dans un autre contexte démocratique (dans le gouvernement fédéral, ce sont les élus qui proposent des politiques, mais il faut passer par de nombreux intervenants pour arriver au niveau de leur mise en œuvre).

Un des participants aux SBEP connaissait bien l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* ainsi que le *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* avant son affectation, mais les autres ont profité de l'occasion qui leur était donnée d'en apprendre davantage sur l'ensemble de la relation entre les deux secteurs; tous ont certainement accru leur compréhension et leur appréciation du secteur bénévole et communautaire dans son ensemble par leur placement ainsi que par leur participation à la séance d'orientation, au National Forum of the Public Policy and Third Sector Initiative (Forum national de l'Initiative sur la politique publique et le tiers secteur) et à l'Institut des SBEP.

Dans certains cas, les participants ont aussi accru leur connaissance du gouvernement fédéral lui-même, et notamment de la façon dont il obtient la rétroaction d'organismes du secteur bénévole et communautaire, formule des politiques et analyse l'impact de la capacité d'élaboration des politiques au niveau régional. Ils ont aussi élargi leurs contacts avec d'autres ministères fédéraux dans leur région.

Voici ce que les stagiaires et les boursiers des SBEP avaient eux-mêmes à dire au sujet de leur placement :

« Je n'ai pas autant progressé dans mes recherches que je l'avais prévu, mais j'estime avoir établi un riche réseau de contacts et avoir recueilli beaucoup d'information sur cette question, ce qui me permettra de faire des recommandations éclairées sur les choix qui s'offrent en matière de politiques. Je suis reconnaissante du temps supplémentaire qui m'a été donné pour réaliser ce projet et j'espère que lorsque je l'aurai terminé, il constituera un cadre solide de connaissances et des étapes à suivre pour continuer le travail entrepris. »

**ROBERTA BUSTARD**

« Nous avons fait de grands progrès vers l'atteinte de l'objectif de collaboration multi-sectorielle dans le domaine de l'élaboration de politiques publiques sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, mais il reste tellement à faire pour consolider le transfert de connaissances que je compte continuer à collaborer à titre de bénévole à des activités dans la collectivité... Je remercie

sincèrement le CRDSBC, Santé Canada et le BC Council for Families de m'avoir appuyée tout au long du stage. J'ai trouvé inspirant et marquant de travailler avec mes collègues du secteur à but non lucratif et avec le personnel du Centre ainsi qu'avec les anciens des SBEP et leurs partenaires. »

**CHRISTINE DOCKMAN**

« Étant la plus jeune, je suis reconnaissante d'avoir fait partie de la merveilleuse équipe de stagiaires et de boursiers SBEP. Le CCA a fait un effort spécial pour me faire participer à son fonctionnement quotidien. J'ai été invitée à assister aux réunions régulières du personnel et aux réunions périodiques du conseil d'administration et à participer aux téléconférences de consultation et aux réunions avec des intervenants ainsi qu'aux conférences portant sur l'élaboration des politiques. »

**KATIA FRANÇOIS**

« Le programme SBEP s'est révélé très précieux dans la mesure où il m'a permis de mieux comprendre... d'importants aspects de la relation entre les secteurs public et bénévole et communautaire dans l'élaboration des politiques. Les contacts, les compétences et les connaissances que j'ai acquis pendant que je travaillais au SPARC BC enrichiront mon travail lorsque je retournerai au gouvernement fédéral. Et surtout, mon expérience des SBEP a confirmé mon point de vue sur l'importance du secteur bénévole et communautaire dans l'élaboration des politiques fédérales. »

**SUSAN HOLLICK-KENYON**

« Mon stage au Community Services Council a été formidable. J'ai passé plusieurs semaines au bureau de St. John's à travailler parmi le personnel chargé des divers programmes et activités à l'appui du secteur bénévole et communautaire. C'est un groupe de personnes incroyablement dévouées qui, comme c'est fréquent dans le secteur, travaillent fort sans bénéficier des avantages qui sont généralement offerts aux travailleurs des secteurs public et privé. »

**LARRY PECKFORD**

## **Effets bénéfiques de l'expérience des SBEP : organismes d'accueil et organismes d'attache**

Les organismes d'accueil comme les ministères fédéraux, profitent de l'échange de connaissances et du développement de la confiance et de la compréhension mutuelles qui résultent des SBEP. En accueillant un stagiaire ou un boursier SBEP, on expose cette personne (et indirectement, par le transfert subséquent de connaissances, ses collègues de son ministère d'attache) à une vaste gamme de fonctions et d'enjeux organisationnels. Ces connaissances s'accompagnent d'une meilleure appréciation de l'importance de l'organisme hôte pour ses clients et pour l'ensemble de la société, de ses besoins en ressources et de la valeur de ses efforts d'action sociale, de communication et d'éducation du public.

Compte tenu des pressions financières que subissent les organismes bénévoles et communautaires, il n'est pas difficile de saisir l'effet bénéfique net (après prise en compte des ressources utilisées pour l'orientation et le mentorat sur le terrain) pour les organismes bénévoles et communautaires de l'accès à des services offerts par un fonctionnaire qualifié, motivé et expérimenté ayant des intérêts compatibles. L'affectation d'un boursier des SBEP permet aux organismes d'accueil de mener les recherches/l'analyse nécessaires pour faire la lumière sur les mesures qui s'imposent à l'avenir pour influencer sur l'élaboration de la politique publique. Au cours de l'exercice SBEP 2003–2004, des progrès importants ont été réalisés pour ce qui est de combler des lacunes dans les connaissances, notamment à l'égard des questions de responsabilité et de gestion des risques, de surmonter les obstacles qui empêchent les organismes artistiques puissent obtenir le statut d'organismes de bienfaisance, des lacunes dans les politiques et les normes de la Colombie-Britannique pour favoriser un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et dans la capacité d'élaboration de politiques tant des ministères fédéraux que des organismes bénévoles et communautaires à Terre-Neuve-et-Labrador.

On s'attend à ce que, longtemps après que les placements auront pris fin et que les stagiaires et les boursiers seront retournés à la fonction publique, les organismes d'accueil continuent de ressentir les effets



bénéfiques des stages au moyen de mécanismes comme la formation de coalitions, un dialogue et une action multisectoriels et des campagnes de marketing social; des recherches et l'élaboration d'options en matière de politique; et la production et la diffusion de ressources comme des documents de discussion, des fiches de renseignements, des communiqués et d'autre matériel d'information et de communication destiné à divers auditoires.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer l'impact d'un placement SBEP dans les ministères d'accueil après la réintégration d'un participant au programme, il semblerait que ces stages aient eu certains avantages et notamment de permettre de recueillir de l'information concrète sur les points suivants : la façon dont la politique publique peut ne pas tenir compte des besoins communautaires; la capacité en matière d'élaboration des politiques des ministères fédéraux dans une province; et les vues des organismes bénévoles et communautaires au sujet de leur relation avec le gouvernement.

La progression future des travaux entrepris dans le cadre des SBEP sera tributaire de facteurs comme la portée et le succès des transferts subséquents de connaissances, les mesures collectives prises en vue de corriger les lacunes et de cerner les problèmes et la capacité des ministères fédéraux et des organismes du secteur bénévole et communautaire à entamer un dialogue et à instituer une collaboration dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.

## Composantes du programme des SBEP

Cette section traite du rôle que les composantes du programme SBEP peuvent avoir joué en ce qui touche les effets positifs susmentionnés pour la deuxième année de mise en œuvre du programme ainsi que des leçons à tirer de la version 2003–2004 du programme.

Premièrement, il vaut la peine de noter que le succès du programme pilote SBEP de 2002–2003, comme le confirme le rapport intitulé *Stages et bourses en élaboration de politiques : Renforcer les capacités d'élaboration des politiques publiques—un lien entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement du Canada*, dont la diffusion a été assurée par l'entremise du sites Web du CRDSBC et d'autres sites, a beaucoup contribué à encourager des personnes à se porter candidates pour l'exercice de 2003–2004. DRHC a participé comme ministère d'accueil ou d'attache à trois des neuf placements SBEP au cours de la première année et a continué sa participation au cours de la deuxième année en accueillant trois des cinq stagiaires. Le service de la politique sociale de la direction générale des initiatives communautaires et de l'élaboration des politiques, situé dans la région C.-B./Yukon de DRHC (maintenant RHDC), a fourni chaque année un participant au programme des SBEP.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le financement accordé cette année au programme SBEP couvrait les frais de recrutement, d'orientation, de formation, de déplacement et d'embauche d'adjoints de recherche, mais non les salaires des participants. C'est à ce facteur qu'il faut attribuer le fait que les stagiaires et les boursiers provenaient surtout de ministères fédéraux (qui, contrairement aux organismes du secteur bénévole et communautaire, disposent d'un budget et d'un effectif suffisants pour leur permettre de se passer pendant un an d'un employé rémunéré à plein salaire). Les restrictions financières (et les retards) ont non seulement empêché les organismes bénévoles et communautaires d'accueillir des stagiaires et des boursiers, mais ont aussi entraîné des délais dans la mise en œuvre du programme, des placements en moyenne plus courts qu'en 2002–2003; le report jusqu'au début février 2004 de l'établissement de la programmation de l'Institut des SBEP, ce qui a en fait perturbé la progression des travaux des SBEP déjà en

cours (ou même bien avancés) ainsi que la diminution des fonds disponibles pour la tenue de conférences de recherche sur l'élaboration des politiques, pour les déplacements professionnels et/ou pour les services d'adjoints de recherche.

La façon dont les participants potentiels et les organismes d'accueil ont été jumelés pourrait aider à établir des stratégies de recrutement efficaces pour les versions futures des SBEP. Comme nous le faisons remarquer plus haut, la campagne de recrutement pour les SBEP s'adressait tant aux organismes du secteur bénévole et communautaire qu'aux ministères fédéraux répartis dans tout le pays et a été menée par des intermédiaires qui pouvaient faire connaître les bienfaits retirés du programme, ce qui a suscité un grand intérêt pour celui-ci comme en ont témoigné le nombre de demandes de renseignements reçues. Le personnel du CRDSBC a été très utile en proposant des jumelages possibles. Deux des candidats intéressés par un placement SBEP ont communiqué avec un organisme bénévole et communautaire dont ils jugeaient le domaine d'intervention et l'orientation compatibles avec leurs intérêts; dans les trois autres cas, un organisme bénévole et communautaire particulier avait fait savoir directement au CRDSBC, à un ministère ou à un candidat potentiel qu'il voulait accueillir un stagiaire ou un boursier SBEP. Si l'on en juge par le succès remporté par cette méthode en 2003–2004, il serait bon d'y avoir recours de nouveau la prochaine fois.

Cette approche pourrait être combinée à un recrutement ciblant les organismes d'accueil et d'attache ayant déjà participé au programme par le passé ainsi que ceux qui soutiennent activement (tant dans les secteurs public que privé) l'ISBC et le *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*. En outre, au cas où le financement futur demeurerait à peu près le même qu'en 2003–2004, le CRDSBC voudra peut-être envisager un processus de recrutement à deux volets qui faciliterait le jumelage : sonder d'abord les organismes du secteur bénévole et communautaire pour savoir s'ils sont prêts à accueillir un fonctionnaire fédéral et envoyer par la suite à des intermédiaires au sein du gouvernement fédéral du matériel promotionnel comportant de l'information précise sur les possibilités de placement au sein des organismes bénévoles et communautaires ayant exprimé le désir de participer au programme.

Si l'on en juge par le nombre de fois où il est fait mention dans les rapports finaux des participants du programme SBEP de l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* et du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*, il est permis de penser que la séance d'orientation organisée en octobre 2003 a réussi à convaincre les stagiaires et les boursiers (en particulier ceux qui ne connaissaient pas très bien ces documents) de l'importance du contexte global dans le cadre d'un dialogue et d'un partenariat entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement fédéral dans le domaine de l'élaboration des politiques publiques. De la même façon, cette séance d'orientation s'est révélée utile pour informer les participants des pressions financières que subissent les organismes bénévoles et communautaires et des conséquences qui en découlent. Comme le reflétaient leurs rapports finaux, les stagiaires et les boursiers ont accordé beaucoup d'importance dans leur analyse, et parfois aussi dans leurs travaux, à ces deux sujets abordés lors de la séance d'orientation.

Voici certaines des conditions qui, d'après les participants au programme SBEP, ont favorisé leur placement : la qualité (et la disponibilité) de la supervision et du mentorat; la possibilité de participer à une vaste gamme d'activités au sein de l'organisme d'accueil, y compris aux réunions du conseil d'administration, la souplesse dans l'adaptation au besoin des buts, de la durée et/ou des activités professionnelles du placement et l'intérêt manifesté sous forme de collaboration et de partenariat avec d'autres organismes locaux ou régionaux. Certaines conditions, selon eux, y auraient nuit : le manque d'accès au soutien administratif (attribuable au manque de personnel) et aux experts-conseils (p. ex., animateurs de groupes de discussion) a obligé les stagiaires et les boursiers à s'acquitter eux-mêmes de la plupart de ces tâches, ce qui les a empêchés de progresser aussi rapidement dans les travaux directement liés à la recherche où à l'élaboration des politiques.

Le soutien du programme SBEP—sous forme de téléconférences régulières qui ont permis aux participants de partager leurs expériences et les ressources, de trouver des contacts, de recevoir de l'aide au besoin pour trouver un mentor, d'avoir accès à des adjoints de recherche (lorsque cela s'imposait) et

d'obtenir des conseils pour préparer leur rapport final, entre autres choses—ont aussi contribué à assurer des expériences positives et des placements productifs.

L'exigence du programme SBEP selon laquelle les stagiaires et les boursiers doivent préparer un rapport sur leur placement les a aidés à se faire une idée claire de questions comme le contexte global et à réfléchir à leurs réalisations et à leurs expériences en général ainsi qu'à la façon dont les secteurs public et bénévole et communautaire peuvent collaborer à des questions liées à la politique publique. Outre qu'ils y ont consigné le fruit de leur réflexions personnelles sur ces sujets, les rapports des stagiaires et des boursiers constituent une mine de renseignements sur les organismes d'accueil et d'attache, les enjeux socioéconomiques particuliers, la recherche actuelle et nouvelle (tout aussi importante) qui aide à définir la portée de ces enjeux et la capacité des organismes du secteur gouvernemental et bénévole et communautaire à se pencher sur les questions de politique publique. Si certains des faits saillants de ces rapports sont reproduits dans ce résumé, ce dernier ne peut rendre justice à la richesse, à la portée et à la profondeur de l'information et des perspectives figurant dans les rapports intégraux.

Le présent résumé sera publié, diffusé et affiché sur le site Web du CRDSBC (qui comportera des liens vers le site Web du CPSS et peut-être d'autres sites également). De la même façon, les rapports individuels des participants au programme des SBEP seront affichés sur le site Web du CRDSBC et sur celui du CPSS. Il ne s'agit cependant que du début du processus de transfert des connaissances. Les stagiaires et les boursiers présenteront les faits saillants de leurs travaux à un événement conçu pour faire connaître le programme des SBEP qui aura lieu en juillet 2004 en même temps que le symposium national déjà mentionné de la Communauté d'apprentissage du secteur bénévole et communautaire (ce symposium précède immédiatement la conférence biennale de la Société internationale pour la recherche sur le tiers secteur). Cette occasion d'interagir avec le personnel des organismes bénévoles et communautaires, le corps professoral et les étudiants des universités et des collèges et d'autres fonctionnaires appartenant aux trois paliers de gouvernement devrait favoriser l'établissement d'un dialogue futur sur les questions et

le processus d'élaboration des politiques sur lesquels auront porté les présentations.

On s'attend à ce que le processus de transfert des connaissances se poursuive à divers degrés une fois que les participants réintégreront leur ministère d'attache, par l'entremise de mécanismes de diffusion internes, de leur participation à des réseaux et à des associations et par des échanges intersectoriels continus. Des circonstances comme la création des nouveaux ministères du Développement social et des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'avenir incertain de l'ISBC, les pressions financières auxquelles sont confrontés tous les paliers de gouvernement ainsi que les élections fédérales dans un avenir rapproché peuvent ensemble empêcher ou ralentir le processus de transfert et de diffusion des connaissances ainsi que toute consultation publique ou élaboration de politiques qui aurait peut-être autrement découlé des efforts concertés des participants au programme SBEP, de leurs organismes d'accueil et de leurs partenaires.

## Amélioration de la collaboration intersectorielle

Dans leurs rapports finaux, les participants tant au programme pilote SBEP qu'à sa version 2003–2004 ont été invités à réfléchir aux partenariats possibles entre le secteur bénévole et communautaire et le secteur public pour l'élaboration de politiques publiques. Le rapport du programme pilote de 2002–2003, *Stages et bourses en élaboration de politiques : Renforcer les capacités d'élaboration des politiques publiques—un lien entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement du Canada*, donnait un vaste aperçu des vues des participants, vues qui demeurent pertinentes dans les circonstances décrites par les participants au programme de cette année et n'ont donc pas à être répétées.

Un certain nombre de points qui méritent d'être soulignés sont ressortis des rapports individuels présentés par les participants au programme SBEP de 2003–2004 :

- La question de la viabilité est sans doute la question capitale qui se pose aux organismes du secteur bénévole et communautaire. À moins qu'on ne trouve une solution à ce problème, la capacité du secteur bénévole et communautaire à participer avec le gouvernement à l'élaboration des politiques publiques, capacité qui se détériore déjà, sera gravement compromise. Des préoccupations touchant à la responsabilité juridique sont liées à la question de la viabilité et doivent aussi être examinées attentivement.
- Un second obstacle majeur à la participation du secteur bénévole et communautaire à l'élaboration des politiques publiques est le fait que la loi (*Loi de l'impôt sur le revenu*) restreint les activités d'action sociale auxquelles peuvent s'adonner les organismes de bienfaisance. Ces règles empêchent ces organismes de participer pleinement aux débats portant sur l'élaboration des politiques publiques, ce qui ne leur permet pas de se faire vraiment entendre ni de faire ressortir et d'analyser les enjeux socioéconomiques pressants qui se constatent sur le terrain, et elles compromettent leur participation à l'élaboration des politiques à titre de partenaires.
- Afin de continuer à disposer d'un cadre pour le dialogue et la collaboration qui permettra de pleinement mettre en œuvre l'Accord et les Codes pour le dialogue sur les politiques et pour le financement, le gouvernement fédéral devrait renouveler l'ISBC (dont le mandat actuel doit prendre fin en mars 2005).
- En raison des initiatives de restructuration gouvernementale, de la mobilité des fonctionnaires et d'autres formes de changements institutionnels, les ministères fédéraux doivent continuellement relever certains défis, tout comme le secteur bénévole et communautaire doit composer avec les conséquences organisationnelles d'un manque de financement stable. Dans de telles circonstances, leur capacité d'engager un dialogue et d'établir des partenariats est réduite.
- Le gouvernement fédéral devrait être davantage en mesure de prendre des décisions en matière d'élaboration de politiques qui touchent les citoyens d'une région/province donnée en fonction de l'information recueillie et analysée à ce niveau. Les conseils fédéraux sont susceptibles de servir de point de contact pour l'établissement d'un dialogue avec le secteur bénévole et communautaire dans une région/province donnée.
- Ceux qui mènent des consultations et/ou effectuent de la recherche sur les politiques devraient, dans leurs interactions avec les intervenants, replacer ces exercices dans le contexte plus large de l'ISBC, de l'Accord et du Code. Cela vaut pour les deux secteurs.
- Les deux secteurs doivent devenir plus représentatifs de la nouvelle société canadienne dans leurs structures de régie ainsi que dans la composition de leur effectif (et dans leurs membres, dans le cas du secteur bénévole et communautaire). De la même façon, les deux devraient trouver des moyens d'entamer un dialogue sur des questions qui intéressent divers groupes, et en particulier les groupes difficiles à joindre ou qui sont marginalisés.

- Des mesures institutionnelles ainsi que des mesures systémiques sont nécessaires pour gérer efficacement la relation entre les deux secteurs et pour vraiment mettre en œuvre l'Accord et le Code.
- Afin d'établir et de maintenir un engagement, dans tout le gouvernement, à collaborer ouvertement et activement avec le secteur bénévole et communautaire, le premier ministre, les ministres et les sous-ministres doivent donner le mot d'ordre. En outre, les exigences en matière de reddition de comptes doivent être précisées, diffusées et mises en œuvre pour que les dirigeants politiques disposent de l'information dont ils ont besoin pour suivre l'évolution des rapports entre les deux secteurs.

---

**“...le programme SBEP a réussi  
au cours de sa seconde année  
d’existence à enrichir toutes  
les parties intéressées :  
stagiaires ou boursiers,  
organismes d’accueil et  
ministères d’attache.”**

---

Au cours de la première année de sa mise en œuvre, le programme SBEP a suscité de grands espoirs en tant que moyen novateur de favoriser l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences dans le secteur bénévole et communautaire et au gouvernement fédéral et d'aider le secteur bénévole et communautaire à collaborer plus efficacement à l'élaboration des politiques publiques. Bien que le financement accordé au programme SBEP ait diminué et que les employés du secteur bénévole et communautaire n'aient pas pu participer au programme en 2003–2004 à titre de stagiaires ou de boursiers en raison de contraintes financières, le programme SBEP a réussi au cours de sa seconde année d'existence à enrichir toutes les parties intéressées : stagiaires ou boursiers, organismes d'accueil et ministères d'attache.

Les stagiaires et les boursiers ont développé ou approfondi leurs connaissances, leurs compétences et leurs contacts en ce qui touche l'élaboration des politiques publiques, non seulement dans le contexte du secteur bénévole et communautaire, mais aussi au niveau plus général, en apprenant comment les politiques et les processus connexes peuvent être améliorés par l'entremise d'un dialogue et d'échanges entre les secteurs.

Les deux secteurs ont forgé des liens plus étroits dans certaines régions, ont acquis une meilleure compréhension de leurs similitudes et de leurs différences et se sont fait une meilleure idée de la relation réelle et idéale entre les deux secteurs en ce qui touche l'analyse des politiques et la participation à leur élaboration et à leur mise en œuvre.

L'incidence continue de l'initiative des SBEP sera accrue en partie grâce au suivi, par les organismes d'accueil, des travaux entrepris par les stagiaires et les boursiers. Entre autres facteurs, les partenariats de collaboration et le dialogue intersectoriel contribueront à ce processus.

L'influence du programme SBEP sur l'élaboration des politiques publiques sera aussi tributaire des activités de transfert des connaissances qu'entreprendront les participants du programme lorsqu'ils réintégreront leur ministère d'attache et du désir de ces organismes d'adapter leurs politiques et leurs programmes en fonction des enseignements tirés des expériences individuelles.

Enfin, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques qui influent véritablement sur la vie des particuliers et des collectivités au Canada dépendra dans une large mesure du financement que le gouvernement fédéral est prêt à accorder à l'avenir au programme SBEP, à la viabilité des organismes du secteur bénévole et communautaire, au renouvellement de l'ISBC et à l'importance accordée à la collaboration intersectorielle.

Les projets des Stages et bourses en élaboration de politiques (SBEP) est une initiative financée par le gouvernement du Canada par l'entremise de la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative du sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC).

La Table conjointe sur les moyens d'action, l'une des sept tables conjointes créées pour réaliser les travaux de l'ISBC, a entrepris des projets dans les secteurs clés touchant au renforcement des compétences des organismes bénévoles.

- Recherche et partage d'information
- Perfectionnement des compétences et gestion des ressources humaines
- Capacité d'élaboration de politiques

Ces projets ont entraîné la création de nombreuses ressources offertes aux organismes bénévoles et communautaires et sans but lucratif, aux gouvernements, aux établissements d'enseignement, aux bénévoles et aux chercheurs du secteur bénévole et communautaire.

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, les tables conjointes et l'ISBC, veuillez consulter le site Web de l'ISBC à l'adresse suivante : [www.vsi-isbc.ca](http://www.vsi-isbc.ca).

*Ce projet est financé par la Table conjointe sur les moyens d'action, par l'intermédiaire du Programme de partenariats pour le développement social de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Les opinions exprimées dans cette publication ne concordent pas nécessairement avec les opinions du gouvernement du Canada.*





*Policy Internships and Fellowships Program*  
*Projet des Stages et bourses en élaboration de politiques*

---

**Renforcer les capacités  
d'élaboration des politiques  
publiques—un lien entre le  
secteur bénévole et  
communautaire et le  
gouvernement du Canada**

---